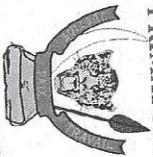


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 056/2022

A l'Entreprise Prosperity House

Après avoir reçu le contrat du marché n°OR/DP/100/001/2022, conclu avec l'Office des Routes, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent vingt-neuf mille neuf cent nonante neuf, nonante neuf centimes (USD 129.999,99) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 28/04/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

*Paulin Jean Pierre Ntumba
Directeur Général*

Directeur Administratif et Financier

Scceau de l'Etablissement

Directeur Général